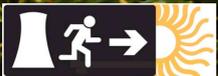


*S'engager en faveur de l'environnement
toute une vie
et même au-delà*



Soyez prévenants pour l'avenir de vos proches et de l'environnement

Ecrire un testament vous permet de laisser vos affaires en ordre, de prendre soin de ceux et celles qui vous sont chers et de faire un geste envers les causes qui vous tiennent à coeur. De très nombreuses personnes désirent de nos jours s'engager activement pour l'environnement – même au-delà du terme de leur propre vie.

En incluant Sortir du nucléaire dans votre testament, vous investissez en faveur d'une politique environnementale d'avenir. Songez dès aujourd'hui à l'avenir : pour procurer une sécurité à ceux que vous aimez – et au monde dans lequel ils vivront.

Sortir du nucléaire a édité cette brochure qui traite des testaments, legs et donations pour résumer et éclaircir les points principaux en matière d'héritage et de succession.

En pages 3 et 4 nous répondons aux questions les plus fréquemment posées. Dans les pages suivantes vous trouverez une description de notre association.

Successions et héritages sont des sujets délicats. Nous nous efforcerons de l'aborder le plus délicatement possible. Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Vous pouvez joindre Philippe de Rougemont (coordonnées en fin de brochure). Si vous aviez des questions juridiques, nous vous conseillerons un-e juriste ou notaire.

Informations supplémentaires

Livre conseillé

Roland Bron et Tibor Gyurusi

Successions et donations - mode d'emploi

Vermögenszentrum, septembre 2004.

Internet

Deux dépliants de la Chambre des notaires de Genève à télécharger :

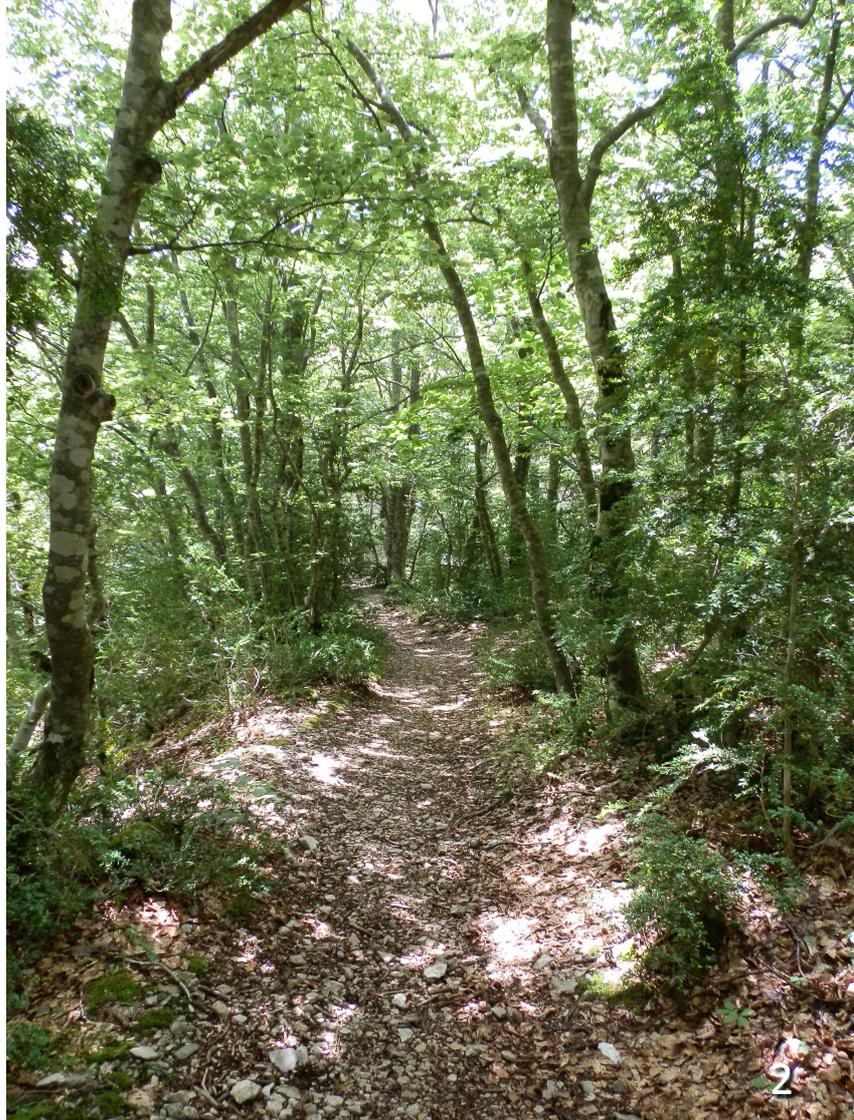
Je désire régler ma succession

J'ai rédigé mes dernières volontés

www.notaires-geneve.ch

VZ est la principale société indépendante de services financiers en Suisse. Elle dispose de filiales à Genève et à Lausanne.

www.vermoegenszentrum.ch



Mode d'emploi pour legs et testaments

Décider d'une succession n'est pas toujours chose aisée. Nous avons rassemblé quelques informations pour vous simplifier la tâche.

Testament

Un testament sert à régler votre succession. Si vous renoncez à rédiger un testament, vos biens seront attribués à vos héritiers légaux (votre famille). Votre concubin-e, vos amies et les associations auxquelles vous étiez affilié-e ne recevront rien. Mieux vaut donc rédiger un testament pour favoriser ces personnes et associations qui vous tiennent à coeur.

Donation

Une donation est le meilleur moyen de soutenir notre travail déjà lors de votre vivant. Il en résultera pour vous un effet « secondaire » positif : votre fortune imposable s'en réduira d'autant.

Legs

Par le biais d'un legs vous pouvez léguer un montant déterminé ou des objets de valeur (y compris immobiliers) à une personne ou une institution précise.

Vous avez des questions ?
Contactez-nous à
info@sortirdunucleaire.ch

Comment rédiger un testament ?

Vous pouvez rédiger votre testament de deux façons: soit par manuscrit (holographe) soit officiellement par un notaire. La première de ces possibilités est la plus courante et la moins chère. Le testament holographe n'est réputé valable que s'il a été entièrement rédigé à la main, qu'il porte le titre de « Testament » ou de « Dernières volontés » et qu'il est muni de la date et du lieu de rédaction ainsi que d'une signature. Si vous désirez inclure Sortir du nucléaire dans votre testament, vous pouvez allouer une certaine somme à l'association ou l'instituer héritière à titre universel ou co-héritière.

Peut-on modifier un testament par la suite ?

Vous êtes libre d'apporter des modifications à votre testament manuscrit à tout moment et de déposer ensuite la nouvelle version auprès de votre juriste ou notaire.

Le testament doit-il être rédigé par un avocat ou notaire ?

Non. Votre testament sera également valable s'il est entièrement rédigé de votre main. Cependant le recours à un-e professionnel-le du droit des successions peut s'avérer judicieux afin que votre testament soit rédigé dans les règles de l'art.

Nous vous conseillerons volontiers une personne qualifiée. Afin d'être sûr-e que vos dernières volontés ne soient pas égarées, nous vous conseillons de déposer pour une somme modique votre testament auprès d'un notaire ou au Registre central des testaments à Berne.

Sortir du nucléaire Suisse romande

Presse

Nous éditons depuis 2008 4 journaux par an, dont les archives sont intégralement téléchargeables sur notre site internet.

Nous rédigeons des communiqués de presse pour montrer notre détermination et notre vigilance face aux actualités.

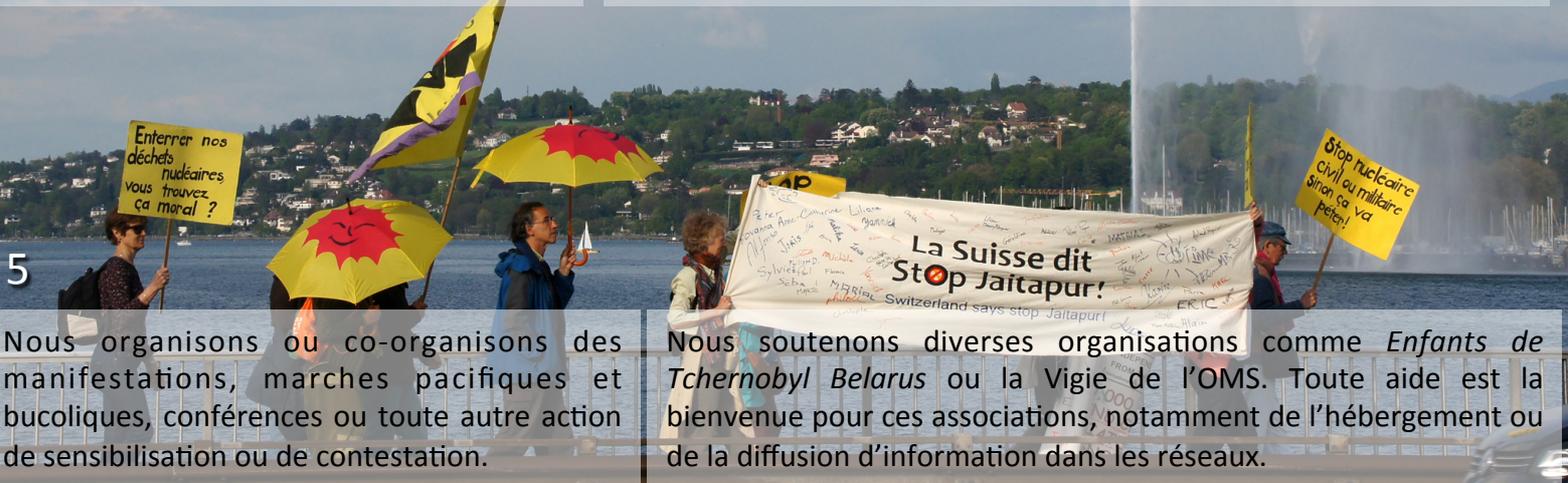
Nous publions également des dossiers de presse, parfois en collaboration avec d'autres associations comme Greenpeace ou Contratcom.

Campagnes de votation

Nous participons activement aux campagnes de votation lorsqu'elles concernent le nucléaire.

L'Initiative « Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire » en 2016 n'a pas été couronnée de succès mais nous a permis d'atteindre un score de 46 %, très bon à nos yeux et à ceux de nos opposants !

La votation de 2017 sur la Stratégie énergétique 2050, votée à 58 %, nous a confortés dans notre chemin : il n'y aura pas de nouvelle centrale nucléaire construite en Suisse. C'est une petite victoire, même si la fermeture des centrales existantes n'est hélas pas pour demain !



5

Nous organisons ou co-organisons des manifestations, marches pacifiques et bucoliques, conférences ou toute autre action de sensibilisation ou de contestation.

Nous soutenons diverses organisations comme *Enfants de Tchernobyl Belarus* ou la Vigie de l'OMS. Toute aide est la bienvenue pour ces associations, notamment de l'hébergement ou de la diffusion d'information dans les réseaux.



Sortir du nucléaire Suisse romande

Sortir du nucléaire est une association à but non lucratif reconnue d'utilité publique.

Les buts de l'association sont les suivants :

- l'interdiction et la fermeture de toute installation nucléaire de production d'énergie, sur le territoire suisse et autour de nos frontières ;
- la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables.

Nous militons pour que les citoyens et citoyennes suisses, petits et grands, aient droit à un avenir sain dans lequel s'épanouir, à l'abri des accidents nucléaires et des pollutions dues à la combustion des énergies fossiles.

Sortir du nucléaire est une des 37 organisations membres de l'Alliance « Non au nucléaire » qui regroupe les plus importants éléments du mouvement anti-nucléaire en Suisse, composé d'organisations de protection de l'environnement, de différents partis et autres groupements d'intérêts.

Nous sommes également membre du Réseau Sortir du nucléaire, fédération française qui regroupe 923 associations anti-nucléaires.



info@sortirdunucleaire.ch - www.sortirdunucleaire.ch/ - membres dans toute la Suisse romande